

N° 38

DÉCEMBRE 2019
Bulletin municipal



Saint-Bonnet
en Champsaur

l'Écho du Barquier

Saint-Bonnet-en-Champsaur

RECENSEMENT 2020

DU 15 JANVIER
AU 16 FÉVRIER



INAUGURATION

GENDARMERIE

21 DÉCEMBRE

**OUVERTURE
DE LA
PATINOIRE**

11 JANVIER

**VŒUX
DU
MAIRE**



3	<u>À LA UNE</u>	11	<u>VIE ASSOCIATIVE</u>
4	<u>LES TRAVAUX</u>	14	<u>VIE COMMUNALE</u>
8	<u>VIE DES SERVICES</u>	19	<u>ANIMATIONS</u>
9	<u>L'ÉCOLE</u>	20	<u>NAVETTE SKIEURS</u>
10	<u>LA BIBLIOTHÈQUE</u>		

Le mot du Maire



Cette année 2019 se termine. Nous avons pu concrétiser certains travaux, d'autres ont pris du retard comme l'église de Charbillac, l'entreprise Blanc

de La Fare ayant eu des problèmes de personnel ne pourra finir les façades qu'au printemps prochain. La rénovation de la rue du 11 novembre et le parking de la rue Pré La Grange se terminent, ainsi que l'isolation thermique de l'hôtel La Crémaillère.

L'aire de camping-car est appréciée, de nombreux utilisateurs nous font part de leur satisfaction et le journal national des camping-caristes a rédigé un article élogieux sur cette réalisation. La construction du bâtiment des services techniques est repoussée au printemps, des lots de l'appel d'offre ont été infructueux et les subventions attendues tardent à venir.

Début octobre, nous avons accueilli l'école d'architecture de Grenoble. Vous avez pu croiser ou être questionnés par des étudiants en master 2 qui élaborent un diagnostic de notre commune et projettent leur vision de nos villages sur les années futures.

Vous avez pu lire dans la presse que le Tour de France passerait à Saint-Bonnet en 2020. Nous réfléchissons à un visuel accrochant l'œil des réalisateurs à bord des hélicoptères. Toutes vos idées seront les bienvenues.

Je souhaite ici la bienvenue à Sébastien Gence qui remplace Bruno Racine au service de l'eau, celui-ci ayant demandé une mutation à la préfecture. De même, Yannick Reynaud a demandé un congé sans solde pour reprendre la ferme de Joseph Grimaud à Charbillac. Nous leur souhaitons de réussir dans leurs nouvelles fonctions.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous au samedi 11 janvier 2020 à 19 heures pour les vœux. ”

Laurent Daumark, Maire,

Conseiller à la Communauté de Communes du Champsaur, Délégué à la commission d'appel d'offres.

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



Benoît Gosselin
premier adjoint,
Commission Economie,
commerce, artisanat,
patrimoine foncier, marchés
et foires et des animations



Béatrice Allosia
deuxième adjointe,
Commission Environnement,
accueil des nouveaux
arrivants, service social
et bibliothèque



Jean-Yves Garnier
troisième adjoint,
Commission
communication,
tourisme, associations
et jeunesse



Emmanuelle Pellegrin
quatrième adjointe,
Commission école,
garderie, cantine
et centre aéré



Dominique Goury
cinquième adjoint,
Commission travaux,
agriculture, personnel
technique, service de
l'eau et micro centrale



Roland Bernard
Délégué à la micro
centrale et à l'agriculture



**Emilie
Drouhot**



**Marie-
Andrée Festa**



**Carmine
Rogazzo**



**Martine
Marc**



**Philippe
Gondre**



**Natahlie
Lajko**



**Paul
Davin**



**Florence
Millon**



**Christian
Parpillon**



**Marie-Anne
Manaud**



**Pierre-Yves
Motte**



**Marion
Pellegrin**

INAUGURATION DE LA GENDARMERIE

La gendarmerie de Saint-Bonnet a été inaugurée le 8 octobre 2019, en présence de la préfète des Hautes-Alpes, M^{me} Cécile Bigot-Dekeyser, du général Patrick Valentini, commandant en second la Région de gendarmerie Sud PACA, du colonel Damien Demetz commandant le groupement des Hautes-Alpes, de M. Benoît Varin, secrétaire général de 3F-Constructeur, de gendarmes en activité ainsi que des réservistes et des élus de la vallée.

Laurent Daumark, représentant la commune, a accueilli les invités par ses propos : *« C'est un réel plaisir et un véritable honneur pour moi d'être devant vous aujourd'hui afin d'inaugurer les nouveaux locaux de la gendarmerie de Saint-Bonnet, un long dossier auquel la commune a toujours donné une haute importance. »* Napoléon qui marqua de son empreinte le vieux corps devenu la gendarmerie nationale avec la Révolution française, écrivait ceci : *« la gendarmerie, c'est une organisation à part, c'est la manière la plus efficace de maintenir la tranquillité d'un pays, c'est une surveillance*

moitié civile, moitié militaire, répandue sur toute la surface, qui donne les rapports les plus précis. »

Cette organisation à part, créée par l'Ancien Régime, a traversé l'histoire du pays et y possède des racines profondes. Visage familier, le gendarme est à la fois craint et respecté, on le rencontre partout où l'autorité de l'État doit être préservée, le citoyen protégé ou secouru, dans nos villages, sur la route, en montagne, sur l'eau et même dans les airs.

C'est sans nul doute pour tout ce que représente cette noble institution que nous inaugurons aujourd'hui les nouveaux locaux de la brigade de Saint-Bonnet.

Cette nouvelle infrastructure offrira de meilleures conditions de travail et de vie aux gendarmes, mais aussi de meilleures conditions d'accueil pour le public.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir permis au Champsaur-Valgaudemar de disposer désormais sur son territoire d'un équipement moderne de qualité.

Je tiens donc à remercier tous les acteurs qui ont apporté leur concours à la

réalisation de cette caserne. Un merci très particulier à notre maire honoraire Jean-Pierre Festa qui a été l'interface entre la gendarmerie, le groupe 3F et M. Beaume, propriétaire du foncier.

La commune a pu accompagner ce projet en créant une voie nouvelle d'accès, a réalisé un parking pour le centre du village avec des toilettes modernes, deux emplacements pour recharge des véhicules électriques en collaboration avec le SyME05 et un emplacement tri sélectif. Un cheminement piétonnier permet de se rendre au centre du village. L'investissement pour la réalisation de cet espace est de 421 000 €, achat foncier compris avec une aide de la région de 125 000 € et du département dans le cadre des amendes de police pour 12 928 €.

Le résultat est très satisfaisant. Le parking est presque toujours complet, peut-être que la proximité de la gendarmerie n'y est pas étrangère, car les gens se sentent en sécurité. Idéalement situé au centre de notre bourg, on peut parler d'implantation stratégique. Nous souhaitons longue vie à cette caserne.

Cécile Bigot-Dekeyser, préfète des Hautes-Alpes et Laurent Daumark, le Maire, coupent le ruban, en présence de Benoît Varin, secrétaire général de 3F Constructeur, du général Patrick Valentini commandant en second la région de gendarmerie Sud PACA, du colonel Damien Demetz commandant le groupement des Hautes-Alpes, du Commandant Nicolas Colombani de la compagnie de gendarmerie de Gap et de Jean-Pierre Festa, Maire honoraire et initiateur du projet.

Lors de cette cérémonie d'inauguration, Laurent Bourcier, adjudant-chef, commandant la communauté des brigades de Saint-Bonnet, a reçu une lettre de félicitations.



OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DU VIEUX VILLAGE : POINT D'AVANCEMENT

▼ RUE DU 11 NOVEMBRE

Les travaux d'aménagement de la rue du 11 novembre ont pris un tour particulièrement visible depuis la fin de la période estivale. Cette opération d'envergure a pour objectif de requalifier et de sécuriser cette avenue pour la circulation des véhicules tout comme pour les piétons. En complément, une rénovation complète des réseaux humides est réalisée. Ces interventions vont permettre également de modifier le réseau d'eau pluviale sur le secteur et ainsi éviter les engorgements sur le bas du bourg centre. La majeure partie des travaux s'achèveront d'ici à la fin de l'année. Seuls les enrobés ocres sur les trottoirs seront repoussés au printemps prochain pour des raisons climatiques.



▼ RUE LESDIGUIÈRES

Les travaux d'aménagement de la rue Lesdiguières sont définitivement terminés. Malgré un retard sur le planning des opérations, la rue fait aujourd'hui peau neuve. Pour rappel, ce chantier avait pour objectif de procéder à une requalification complète de ce secteur pouvant être considéré comme une des portes d'entrée sur le bourg centre. L'ensemble des réseaux humides (eau potable, assainissement collectif et eaux pluviales) ont été repris, au même titre que le revêtement de la voirie et des abords. En amont de la rue des Paniers, cinq places de parking ont été créées et sont désormais disponibles.

▼ AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET SÉCURISATION

Les travaux d'aménagement paysager au cœur du bourg centre sont finalisés. En effet, le mobilier urbain et les totems sont posés et la place du Chevreril ainsi que le départ de la rue du 11 novembre (au niveau de la fontaine) sont terminés. Il ne reste qu'à procéder à la plantation des arbustes et massifs lors d'une période propice à cette opération. Il faudra encore attendre quelques mois avant de voir une composition végétale aboutie.

▼ AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS

La nouvelle aire de jeux pour enfants au cœur du parc de l'Enclos est à présent ouverte au public, après quelques jours de travaux de réfection. De nouveaux jeux ont été implantés sur un sol souple, ce qui participe à la sécurité des enfants lors de leurs utilisations. Il ne manque plus que la pose du mobilier urbain pour finaliser ce lieu de vie emblématique. Ces dernières touches devraient être réalisées en fin d'année 2019.

L'ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX

▼ PRÉAMBULE

Comme chaque année la commune engage des travaux de réfection de la voirie routière, sur les chemins ruraux, tout en procédant à des opérations d'entretiens tels que le curage des fossés, l'élagage, le fauchage, etc. Une nouvelle fois, la commune a alloué d'importants moyens pour satisfaire aux besoins dans ce domaine.



Traitement des chemins ruraux - Concassage

▼ TRAITEMENTS PARTICULIERS SUR LES CHEMINS RURAUX...

S'agissant de la réfection des chemins ruraux, la nouveauté de cette année réside dans la méthode retenue. En effet, la commune a fait le choix de traiter les matériaux existants (pierres, graviers et granulats) par le biais d'un appareil robuste et permettant le concassage de ces derniers. Au préalable, un nivellement des chemins a été réalisé afin de reprendre le profil de la voie. À cette occasion, les reverts d'eau ont été réalisés. Une fois cette opération effectuée, une herse rotative « surpuissante » est venue broyer les matériaux présents, avant d'être compactés par un cylindre. Cette opération a permis d'éviter l'apport de granulats supplémentaires et surtout de traiter une plus importante surface. En effet, près de 6 kms de chemins ruraux ont été entretenus.



Chemin de la Dégoula - Goudronnage

▼ ...RÉFECTION DE VOIRIE COMMUNALE ET CRÉATION DE NOUVELLES VOIES

De nombreuses voiries routières ont fait l'objet d'une réfection sur le territoire de la commune. Toutes les années, une campagne de réfection est engagée et des priorités sont données afin de permettre d'entretenir au mieux les 54 kilomètres de voiries communales. Cette année, un traitement d'environ 4 kilomètres a été réalisé.

Les secteurs les plus importants se sont portés notamment sur : le clos chenet à Bénévent, la route de Villard Trottier, le chemin de Fromentaou, le chemin de la Serre et Champ-Clavel Haut.

De nouvelles voies ont d'ailleurs vue le jour, à savoir le chemin de Fromentaou et de la Dégoula sur le secteur des Gentillons et des Astiers. Une reprise des réseaux humides a été réalisée en régie directe par les services techniques de la commune. À l'issue de ces travaux, un nouveau revêtement de la bande de roulement a été réalisé. Ces voies n'étaient à ce jour pas goudronnées.



Travaux d'entretien des abords des voies

▼ ...ET D'IMPORTANTES TRAVAUX D'ENTRETIEN

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur est équipée de deux épaveuses qui permettent le débroussaillage des abords des voies communales. Ces dernières ont tourné à plein régime sur l'ensemble du territoire communal puisque plus des 2/3 des voies ont été entretenues. Cet élagage fait partie intégrante des missions de service public que doit assurer la commune dans sa compétence voirie. Derrière celle-ci, les objectifs sont surtout sécuritaires puisque ces opérations d'entretien assurent la sécurité des usagers sur les voies publiques, améliorent la visibilité et facilitent l'accessibilité des véhicules.

En complément de cet élagage, de nombreux travaux de curage des fossés ont été réalisés. Ces opérations ont notamment pour objectif de guider les eaux pluviales de manière efficace afin d'éviter les phénomènes d'érosion ou d'engravement lors des épisodes pluvieux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les équipes des services techniques et l'adjoint en charge des travaux opèrent fréquemment des rondes sur la commune les jours de pluie afin de veiller au bon ruissellement des eaux.



Arrivée de l'eau à la micro-centrale de la Serre

MICRO-CENTRALE DE LA SERRE : L'HEURE DES GRANDES MANŒUVRES

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur a confié la gestion de la micro-centrale et du réseau d'irrigation associé auprès d'un délégataire de service public à compter du 12 février 2019. Désormais, il appartient à la société Eco M Hydro d'exploiter la mission hydroélectrique et l'irrigation sur les 20 prochaines années, tout en procédant à la réalisation de travaux d'envergure sur l'ensemble des ouvrages. Au total, près de 3,3 millions d'euros d'investissements seront réalisés dont une majeure partie sur la première année de contrat afin de sécuriser l'usage des équipements.



Prise d'eau micro-centrale
En travaux

▼ DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION SUR LA PRISE D'EAU

D'importantes améliorations seront apportées à la prise d'eau. Ces dernières passeront notamment par le changement du clapet, par un rehaussement des murs bajoyers et la réalisation d'un mur de protection à l'entrée du canal afin de limiter l'engravement lors des épisodes de crues, par un changement de la vanne de dégravement et la création d'un nouveau chenal ou encore par la modification de la passe à poissons.

L'ensemble de ces modifications ont été présentées et validées par les services de l'État, ce qui a permis au délégataire de pouvoir débiter les travaux à la mi-novembre.



Bassin de mise en charge
En construction

▼ DES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DES OUVRAGES

Près de 600 mètres linéaires ont été remplacés sur les tronçons les plus critiques du canal d'amenée tandis qu'une nouvelle conduite forcée a été posée afin de garantir une disponibilité de production pour au moins 40 ans sans défaillance, ce qui n'est pas le cas actuellement car cet organe aurait été destiné à être rénové ou changé à l'horizon de 5 à 10 ans. Entre les deux, la création d'un nouveau bassin de mise en charge est sur le point de voir le jour, dans le but d'optimiser le fonctionnement de la production hydroélectrique tout comme la desserte de l'irrigation. Le système de pompage sera entièrement repris et intégré à ce dernier. Enfin, un nouveau groupe de production est venu s'intégrer dans le bâtiment de la micro-centrale. Celui-ci permettra de turbiner les bas débits et ainsi améliorer la production électrique.



Conduite aspersion
En travaux

▼ FINALISATION DU RÉSEAU D'IRRIGATION

Comme le prévoyait les modalités contractuelles auprès du délégataire de service public, une extension du réseau d'irrigation est également engagée sur plusieurs secteurs d'arrosage. En complément de ce nouveau maillage, des opérations ponctuelles ont été réalisées tel que le remplacement des pompes de surpression afin d'assurer une fiabilité sur le réseau surpressé. Les travaux de pose des canalisations et des bornes sont en cours de réalisation sur certains secteurs et ne devront s'interrompre qu'avec les premières intempéries. Quoi qu'il en soit, ces travaux devront être finalisés au plus tard au 1^{er} juin 2020. Des essais seront faits avant la mise en service pour la prochaine période estivale. L'objectif étant de ne pas pénaliser la prochaine campagne d'arrosage, tout en réceptionnant un réseau d'arrosage requalifié et efficient.



EAU ET ASSAINISSEMENT : UNE COMPÉTENCE TOUJOURS COMMUNALE

Comme le prévoit aujourd'hui la loi, le transfert des compétences « eau potable » et « assainissement » des communautés de communes peut, suite à la loi du 3 août 2018, être reporté sous certaines conditions au 1^{er} janvier 2026 au plus tard. Sur le territoire du Champsaur-Valgaudemar, le choix a été fait de préserver cette compétence à l'échelle communale jusqu'à cette échéance. Ainsi, la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur poursuit l'exploitation du service des « eaux » et les investissements sur son périmètre. Une nouvelle fois, cette année 2019 est marquée par d'importantes opérations de travaux.



▼ POSE DE VANNES DE SECTIONNEMENT ET DE DISPOSITIFS DE COMPTAGE SUR LES RÉSERVOIRS

Dans le cadre de la réalisation du schéma directeur d'eau potable sur la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, des travaux de pose de vannes de sectionnement et de compteurs sur les réservoirs étaient nécessaires. Les objectifs de cette opération d'envergure sont multiples : mise en conformité auprès de la police de l'eau (Agence de l'eau), amélioration du rendement du réseau, sécurisation de son fonctionnement ou encore une meilleure connaissance (notamment des débits prélevés sur les milieux naturels). C'est ainsi qu'un dispositif de supervision (ou de télégestion) a été installé sur ces nouveaux compteurs afin d'avoir une communication instantanée des volumes au départ des réservoirs et d'un enregistrement continu dans une base de données. Cette approche permet également de surveiller les variations de consommation et les éventuelles fuites sur le réseau d'eau potable.



▼ TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

S'agissant des travaux sur les réseaux d'assainissement, la commune a porté une attention particulière au traitement des eaux claires parasites en migration vers la STEP de la ZAC du Moulin. Ainsi, plusieurs chantiers se sont tenus sur des secteurs prioritaires et notamment sur le hameau de Villard Trottier (remplacement de 200 mètres linéaires de réseau d'assainissement collectif) ou encore sur la Rue du Prieuré. Sur ce dernier chantier au cœur du bourg centre, une technique particulière a été retenue, à savoir celle d'une réfection totale de la conduite d'assainissement par l'injection d'une résine spéciale à l'intérieur. Cette solution a permis de réaliser ces travaux plus facilement qu'avec une pelle mécanique et sans détériorer le revêtement de voie.



▼ RÉVISION ET REMPLACEMENT DES POMPES À LA STEP

Après plus de 10 ans de fonctionnement, la station d'épuration (STEP) de Saint-Bonnet-en-Champsaur doit faire l'objet de grande révision sur certains postes opérationnels telles que les pompes. Ainsi, une campagne de révision s'est engagée durant le printemps à l'issue de laquelle il a été nécessaire de procéder au remplacement de trois pompes. Aucun risque ne saurait être pris, puisqu'en cas de pannes, c'est l'ensemble du fonctionnement de la station qui pourrait être compromis.



Sébastien GENCE

Agent administratif - Service des eaux

Avec une qualification dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, il a fait carrière dans une entreprise spécialisée dans ce domaine. Son expérience sera précieuse dans la gestion au quotidien. Le poste qu'il occupe lui permet de donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle.

À NOTER

La relève des compteurs d'eau potable est en cours de réalisation par les agents des services techniques.

CONTACT SERVICE DES EAUX

info@mairie-saint-bonnet.net
04 92 50 02 60

SERVICE DES TITRES SÉCURISÉS

Depuis 2017, les communes qui exerçaient la délivrance des passeports biométriques sont en charge de l'instruction des cartes nationales d'identité, en lieu et place des Préfectures. Ainsi, la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur assure cette mission pour l'ensemble du territoire du Champsaur-Valgaudemar à minima, puisqu'elle est la

seule commune du canton à assurer la fonction de bureau centralisateur. Il est à noter qu'une personne peut déposer un dossier, même si elle n'a aucun lien (domicile, résidence) avec la commune. Ainsi, à titre d'exemple, la commune a procédé à la délivrance de 924 titres sécurisés sur l'exercice 2018 et comptera plus de 1 300 titres sur l'année 2019. Devant la recrudescence

du nombre de dossiers deux agents administratifs se partagent les rendez-vous depuis la mi-septembre.

CONTACT SERVICE DES TITRES SÉCURISÉS

04 92 50 57 60
Du lundi au vendredi
matin inclus

LES PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTES DEMANDES DE TITRES

- > Dossier CERFA à retirer à l'accueil de la Mairie ou récapitulatif de votre pré-demande si vous avez fait votre demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr> ;
- > Carte d'identité et/ou passeport périmé ou à modifier (*changement de domicile, d'état-civil*) ;
- > Copie d'acte de naissance de moins de 3 mois si vous êtes nés dans une commune qui n'a pas dématérialisé les actes d'état civil ;
- > Livret de famille (*il permet notamment de justifier du nom d'usage, mais également de vérifier la filiation*) ;
- > Justificatif de domicile de moins d'un an ;
- > Une photographie de moins de 6 mois ;
- > Timbre fiscal d'une valeur de 25 € s'il s'agit d'une déclaration de perte d'une carte d'identité ;
- > Pour un passeport, le montant du timbre fiscal est différent en fonction de l'âge du demandeur : (*adultes : 86 €, mineurs de 15 à 17 ans : 42 €, mineurs jusqu'à 15 ans : 17 €*) ;
- > Si la demande concerne un mineur ou un majeur sous tutelle, il sera accompagné par son représentant légal. Dans ce cas, la carte d'identité ou le passeport en cours de validité de celui-ci sera nécessaire.
- > **ATTENTION : le délai entre le dépôt du dossier et la délivrance du titre peut être de 5 semaines.**



LE TRAITEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES S'ACHÈVE

Le récolement des archives communales est terminé. Autrement dit, l'ensemble des documents d'archives des trois communes historiques ont été recensés dans une base de données et conditionnés dans des boîtes à archives. Ce travail titanesque s'est engagé sur une période de quatre mois avec l'aide de deux agents en renfort (Goujon Christine et Nekoeng Derrick).



La rentrée s'est effectuée dans le calme. Les élèves et les personnels ont retrouvé avec plaisir le chemin de l'école. L'effectif total de l'école à la rentrée est de 225 élèves, répartis sur 10 classes. Cette année, l'effectif important d'élèves a permis de conserver notre classe supplémentaire, ouverte l'année dernière. C'est Mme Dominique Gauthier, anciennement à l'école de Saint-Firmin qui a obtenu le poste à titre définitif. Bien sûr, pour les élèves de Petite Section, tout était nouveau et il y a eu quelques pleurs, mais qui n'ont pas duré ! En effet, l'équipe du Rased a pris l'habitude depuis quelques années d'accompagner l'enseignant et l'Atsem la première semaine pour qu'il y ait de nombreux bras consolateurs. Puis, très vite, lorsque les habitudes sont prises, la classe « roule » toute seule, chacun y trouve ses marques, grandit en apprenant à se séparer de papa, maman et de tous ceux qui ont fait l'horizon familial de la toute petite enfance. Et cet horizon s'élargit, de nouvelles connaissances et expériences se font dont on sort victorieux, grâce au regard bienveillant des adultes. Ce départ pour les 8 années d'école primaire (3 en maternelle + 5 en élémentaire) doit être réussi car désormais, la loi Blanquer a voté l'instruction obligatoire à 3 ans, c'est la nouveauté de cette Rentrée 2019-2020.

▼ LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉES

L'école de Saint-Bonnet continue de tracer son sillon entre activités scolaires, culturelles et sportives. L'ouverture sur le Monde se fait au travers du dispositif Ecole et Cinéma, Théâtre La Passerelle, Musée Muséum de Gap, écomusées du Champsaur mais aussi visites de fermes pédagogiques, etc. L'offre sportive est grande à Saint-Bonnet : chaque classe peut bénéficier d'un module natation depuis trois ans grâce au Centre Nautique, le tennis est pratiqué assidûment aussi sur les terrains municipaux et une pratique régulière est réalisée au Petit Gymnase. Nous accueillons des étudiants en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) en stage les lundis après-midi sur deux périodes de l'année. L'éducation à l'Environnement est aussi un enjeu grandissant de l'éducation des enfants ; depuis 3 ans maintenant, Dominique Vincent, garde au Parc National des Écrins sensibilise les élèves de CE2 à la bio diversité. Tous les enseignants encouragent les élèves à la Protection de l'environnement, notamment par le tri sélectif. Pour Noël, la Municipalité a offert un spectacle aux enfants : Le jeudi 12 décembre à 9 h 30 dans le Gymnase : il s'agit d'un conte musical Le Secret du Père Noël par l'association « Les Chansons d'abord ». Les activités hivernales se profilent (ski alpin, nordique, raquettes et patin à glace) dont la Mairie finance le transport. Après les élections des parents délégués au Conseil d'école, une équipe stable continue de porter avec dynamisme le partenariat avec les enseignants pour le bien-être des élèves. Ils ont tenu un stand au Marché de Noël de Molines pour aider à financer les projets pédagogiques.

L'école primaire est le premier lieu d'apprentissage, elle prépare les enfants à devenir citoyens ; l'implication de tous les adultes (enseignants, atsem, personnels de cantine et de garderie) constitue pour les enfants la coéducation dont ils ont besoin pour grandir.



▼ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies du 11 novembre ont été animées par la lecture faite par quelques élèves qui ont lu le message aux côtés du Maire dans une ambiance solennelle et en présence d'un public nombreux et recueilli.

▼ RÉPARTITION DES CLASSES

25 **PS** : Sébastien MARSEILLE - 22 **PS/MS** : Emmanuèle TEXIER - 21 **GS** : Pascale FERMANIAN - 19 **GS/CP** : Michèle BUTET-DUFILS - 19 **CP/CE1** : Dominique GAUTHIER - 25 **CE1** : Marie GARNIER - 28 **CE2** : Marie-Laure VIAL-JAIME - 22 **CM1** : Michaël GAUME - 20 **CM1/CM2** : Jean-Charles AZZOPARDI - 24 **CM2** : Bérengère MAUCORONEL. Nicolas MONFRIN complète la décharge de la directrice. Laurence MARSEILLE et Caroline LOUBET sont remplaçantes sur le secteur.

LE RASED : ...

L'équipe du Rased (réseau d'aides) est cette année complète après un an de vacance du poste de psychologue scolaire. C'est Constance DAUZAT qui était auparavant sur le poste d'Embrun qui a pris ses fonctions à la Rentrée. Claudine ROUSSIN BOUCHARD et Muriel BRAHIC complètent le trio. La Mairie met à disposition des trois enseignantes un ancien appartement de fonction dans les locaux de l'école et une ligne internet y a été installée pour faciliter les échanges avec les autres écoles du Champsaur-Valgaudemar constituant le secteur de près de 1000 élèves dont elles ont la charge.

LA BIBLIOTHÈQUE

LA BIBLIOTHÈQUE



LA VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE EN 2019

Une année bien remplie avec les festivals : celui du court métrage en collaboration avec le cinéma, « **Lignes de Crêtes** » avec les bibliothèques, médiathèques du secteur. La mise en place d'une **grainothèque**, d'une **ludothèque**, différents **ateliers**, les **contes de l'été** tous les mercredis au kiosque. « **Je lis, je m'amuse** » : atelier et spectacle bilingue français et langue des signes de et par Anne Lopez et Sophie Mazin. « **Lire et grandir ensemble** », un événement pour les 0-4 ans avec la médiathèque de Chabottes, le RAM (réseau d'assistantes maternelles de Saint-Bonnet) et Planète Champsaur. L'**accueil des enfants de la crèche**, des **élèves de maternelle**, les **lectures de contes** à l'EHPAD de La Fare, une diversité d'activités pour tous les âges tout au long de l'année. Par délibération du conseil municipal du 27/11/19, **l'accès à la bibliothèque est désormais GRATUIT !**



► PROJET DE RÉNOVATION EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur a engagé une étude de programmation tout au long de cette année. Celle-ci a permis de faire émerger des idées, des points de vue, des besoins, etc. des différents acteurs et utilisateurs de cet équipement. Ces travaux sont aujourd'hui terminés. À présent, la commune entend poursuivre cette démarche par le recrutement d'un architecte qui aura la charge de la conception concrète du projet et la maîtrise d'œuvre des travaux. Le choix du candidat se portera pour le début de l'exercice 2020 pour des premiers rendus d'esquisses du projet dans le courant de l'été.

► EXPOSITION DE MICHEL CRESPIN : UN SUCCÈS !

La bibliothèque a accueilli, pendant un mois, l'exposition des planches de BD originales de Michel Crespin, auteur-illustrateur, natif des Hautes-Alpes.

Son vernissage à la soirée de clôture de « Lignes de Crêtes » en octobre, festival organisé par les bibliothèques et médiathèques du Champsaur-Valgaudemar en partenariat avec la Communauté de communes et la Bibliothèque Départementale, nous a fait vivre un moment d'émotion et de partage en présence des membres de l'association de Michel Crespin et de son fils. Un grand merci aux personnes qui ont prêté les dédicaces, les planches pour faire découvrir ou revivre son univers.

© Photo : Marie-Anne BOURGEOIS



Isabelle Dupuis présente un original de Michel Crespin prêté par Édouard Maucoronel



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI 10H-12H / MERCREDI 15H-18H / VENDREDI 15H-19H / SAMEDI 10H-12H
(Fermée les jours fériés)

04 92 50 56 17



© Photo : Denis LEBIODA

Claire Voltz animatrice, présente le jardin

L'OUORT DE BÉNÉVENT : JARDIN DE RENCONTRES ET DE LIENS DANS LE CHAMPSAUR

L'ouort de Bénévent est un jardin qui tisse des liens dans le Champsaur, un espace intergénérationnel, un lieu de détente, de rencontres et d'activités et bien évidemment un jardin respectueux de l'environnement et de la biodiversité. Créé au printemps 2017, ce jardin est porté par l'Association *Bien Chez Soi* de la Fare-en-Champsaur qui œuvre depuis 1983 au maintien à domicile des habitants des vallées du Champsaur-Valgaudemar au sein de son SSIAD (*Services de soins infirmiers à domicile*).

L'ouort (« *jardin potager en provençal alpin* ») se situe au cœur du hameau des Gentillons, à Bénévent entre l'église et l'ancienne mairie, grâce au soutien de la commune de Saint-Bonnet qui a mis à notre disposition ce terrain correspondant parfaitement à ce projet de jardin autour de la rencontre et du lien. Un soutien indispensable qui contribue largement à la réussite de celui-ci et qui se traduit également à travers la mise à disposition de la grande salle de l'ancienne mairie lors des activités, lieu précieux qui nous permet de démarrer dès le mois d'avril et ce, jusqu'à la fin de la saison.

Il est ouvert à tous, tout au long de l'année pour s'y promener, s'y poser, pique-niquer, participer aux animations et événements variés. Une présence est assurée tous les mercredis après-midi du début avril à fin octobre, avec diverses activités proposées par l'équipe du jardin. À partir de 12h30,

un pique-nique ouvert à tous est tiré du sac et partagé. Les aides-soignantes et accompagnateurs de *Bien Chez Soi*, de *l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMIR)* et des maisons de retraites voisines viennent régulièrement au jardin avec les personnes dont elles s'occupent. C'est également un espace ouvert aux aidants du territoire pour venir se poser un moment, se changer les idées, se ressourcer, rencontrer d'autres personnes.

Chaque année dans tous les recoins de l'ouort de Bénévent, une exposition créative sur un thème donné est ouverte à tous les créateurs, en 2019, « la fleur dans tous ses états ». Le thème de 2020 sera bientôt annoncé.

L'aventure se prolonge à travers une exposition itinérante de photographies réalisées par Denis Lebioda « *Un autre regard sur un grand âge* », une exposition nomade qui ne demande qu'à voyager d'un lieu à un autre. Et puis vous pouvez aussi retrouver cette aventure avec « *le petit journal de l'ouort de Bénévent* », nous allons sortir le n°3 pour ce début 2020. Il est à votre disposition à l'Association *Bien Chez Soi* à la Fare-en-Champsaur, à Planète Champsaur et à la bibliothèque de Saint-Bonnet, et bien sûr à l'ouort de Bénévent et lors de nos animations ou manifestations.

Le jardin va prendre sa pause hivernale et un programme pour la saison 2020 est en cours d'élaboration.

Quelques moments forts à noter :

- > une journée avec les croqueurs de pommes début avril ;
- > l'inauguration de jeux au jardin en avril avec la collaboration de Ludambule ;
- > du 24 avril au 25 mai, notre exposition « Un autre regard sur le Grand âge » à la médiathèque de Pont-du-Fossé avec toute une série d'événements ;
- > un vide-jardins fin mai ;
- > un grand pique-nique d'installation des œuvres de la nouvelle exposition créative et estivale avec un studio photo en juin ;

... et puis encore plein d'autres surprises.

Envie de soutenir ce projet ! Alors rejoignez notre équipe, adhérez à *Bien Chez Soi* (10€/an), achetez et diffusez « *le petit journal de l'ouort de Bénévent* ».

CONTACT

BIEN CHEZ SOI
04 92 50 49 70

www.facebook.com/louortdebenevent

Claire Voltz, animatrice
claire.voltz@hotmail.com
Denis Lebioda, photographe
www.denis-lebioda.com



LES 40 ANS DE L'ASPAL

▼ POUR INFO : L'ASPAL - QUI EST À SON ORIGINE ?

L'ASPAL, Association de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine, a été créée au PÉROU, en 1979, par un Français, alors bénévole dans ce pays. Connaissant la pauvreté des paysans Péruviens, il a voulu les aider autrement que par des quêtes en organisant avec Coqui DAVALLOS, l'artisanat avec les paysans eux-mêmes, afin de leur procurer un appoint. La production demandant un débouché, ils ont fait appel à des amis Français dont André PELLEGRIN de Bénévent qui a introduit l'ASPAL dans les Hautes-Alpes et à Saint-Bonnet. L'ASPAL est une association loi 1901, sans but lucratif. Tous ses membres agissent donc bénévolement. L'ASPAL est aussi membre cofondateur de la Plateforme Française du Commerce Équitable (PFCE) et du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID). Sur les 26 groupes qui existaient initialement en France, seuls 6 subsistent. L'ASPAL CHAMPSAUR en fait partie, grâce aux municipalités successives de Saint-Bonnet qui, depuis 1996, lui prêtent le local régulièrement entretenu. Ce local est situé place Grenette au cœur du village. C'est une boutique d'exposition, d'information et de vente d'artisanat essentiellement en provenance du Pérou, mais aussi de l'Équateur, d'Haïti, etc. Avec un petit rayon alimentaire : café, thé, chocolat, quinoa, spéculoos... tous fournis par « Artisans du Monde », un mouvement de commerce équitable qui compte actuellement plus de 140 boutiques associatives répandues dans toute la France et 6 000 bénévoles. La boutique de Saint-Bonnet est ouverte pendant les vacances scolaires de FÉVRIER, AVRIL, JUILLET, AOÛT et tout le mois de DÉCEMBRE, tous les jours, matin et soir y compris le dimanche matin. Une équipe de 20 bénévoles en assurent les permanences d'ouverture ; l'ASPAL accueille volontiers toute personne qui dispose d'un peu de temps disponible.



▼ L'ASPAL A FÊTÉ 40 ANS DE SOLIDARITÉ AVEC L'AMÉRIQUE LATINE

Ce samedi 12 octobre 2019, l'ASPAL CHAMPSAUR (Association de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine) avait mis la boutique ASPAL, les Halles et les salles Lesdigières (centre social) aux couleurs du Pérou et de la France pour accueillir ses partenaires Péruviens et fêter ensemble cet anniversaire. Après avoir admiré le Champsaur depuis le site des Trois Croix à Bénévent-et-Charbillac et découvert l'originalité de la chapelle des Pétètes (hameau de l'Aubérie) c'est à Saint-Bonnet, sous les Halles qu'ils étaient attendus et qu'a eu lieu l'accueil. Le Conseil Municipal était représenté par Manou PELLEGRIN et Dominique GOURY, adjoints, Martine MARC et Paul DAVIN. Nous avons accueilli Coqui et Antonio DAVALLOS-LEZAMA, à l'origine de l'ASPAL au Pérou. José et Javier leurs fils eux aussi impliqués et Maño, le petit fils. Yolanda VARGAS, artisane en bijoux, Milton MACHACO, artisan en poterie, tous de Cusco (déclarée Patrimoine Culturel de l'Humanité par l'UNESCO) et Gladis COLLOMAMANI, tricoteuse de Puno (située sur les rives du lac Titicaca). Des partenaires d'ASPAL NATIONALE et de Gap les accompagnaient. Le groupe folklorique « Lei Mantenaïres Chansouris », coloré et joyeux, était là pour partager avec nos amis Péruviens nos traditions musicales et de danses. Anciens de l'ASPAL, sympathisants, habitants du quartier, clients de la boutique ASPAL de Saint-Bonnet étaient venus également. Présentation du village, accueil des Péruviens et des invités, un chaleureux accueil municipal par l'adjointe, historique de l'ASPAL et de la boutique de Saint-Bonnet, paroles traduites des Péruviens exprimant leur joie d'être là, leur respect pour la France qui les reçoit et leur gratitude envers notre village et les groupes ASPAL, ont alterné avec danses du Pérou et des Maintenaïres, mais aussi chants, en chœur, pour se terminer par une belle farandole amenant tout le monde jusqu'à la table très joliment dressée et bien garnie de préparations apéritives pour accompagner le verre de l'amitié. C'est dans les salles Lesdigières que 60 personnes ont partagé le repas, typiquement champsaurin. Avec une grande tarte aux pruneaux comme gâteau d'anniversaire pour fêter l'inscription des 40 ANS de l'ASPAL et des feux de Bengale. Une très belle journée pour saluer la solidarité entre les peuples. À la suite, visite de l'exploitation AMAR à Saint-Laurent-du-Cros, spécialisée dans l'élevage des chèvres angora. Une visite très enrichissante, notamment pour l'artisane tricoteuse. Le lendemain, dimanche, c'est l'ASPAL NATIONALE qui les recevait à Gap, au C.M.C.L. (centre municipal culture et loisirs).

LE BÉNÉVOLAT MIS À L'HONNEUR

« L'importance du bénévolat n'est plus à démontrer, notamment dans le milieu rural. Il est le socle de la pierre angulaire du monde associatif ! »

(Jean Leduc, Président du CDOS 05)

Dans le Champsaur, deux cérémonies conviviales ont été organisées par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Hautes-Alpes, en lien avec le groupe des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Champsaur-Valgaudemar. Lors de la première, le 9 août 2019 à Poligny, deux bénévoles de Saint-Bonnet ont été mis à l'honneur : Jean-Claude Montier et Gérard Bourneix. La seconde s'est déroulée le 21 septembre 2019, au Plan d'eau du Champsaur, dans le cadre de la journée « Sentez-Vous Sport ». Isabelle Dupuis, Nadine Zecconi, Yves Zecconi, François Allosia et Jean-Yves Garnier ont été honorés pour leur engagement dans le milieu associatif.

Le 21 novembre 2019, à Gap, les Saint-Bonnetiers : Marc Escallier, Marine Balanant, Mathew Desimeur et Erwan Postaire ont reçu une lettre de félicitations de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Isabelle Blanchard, Marie Ricou, Lola Gilbert-Jeanselme et Laura Villar, des communes voisines sont des sportives de haut niveau, très engagées dans le milieu associatif. Elles ont aussi été félicitées. Bravo à tous. Marc Escallier est depuis toujours engagé dans différentes associations sportives et culturelles. Marine Balanant a réussi une reconversion époustouflante après avoir été Championne d'Europe en roller, elle se lance dans le patinage de vitesse, discipline olympique, ...et les résultats sont déjà là. Mathew Desimeur aime le basket, après avoir longtemps hésité entre le jeu et l'arbitrage, il a tranché pour l'arbitrage à un haut

niveau. Erwan a une passion : les Jeux Olympiques. Il suit de très près tout ce qui touche à l'Olympisme. Après avoir proposé la mise en place d'une plaque à l'Aullagnier pour rappeler le passage de la flamme dans le village lors des J.O. de Grenoble, il collecte un grand nombre d'informations ayant trait au monde olympique. Il se rendra aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lausanne en janvier 2020, en tant que spectateur. En attendant... PARIS 2024.



Jean-Yves Garnier, adjoint aux sports et Jean Leduc, président du CDOS 05 avec Mathew Desimeur et Erwan Postaire, deux des récipiendaires.

LA PATINOIRE OUVRE SES PORTES

Cette saison 2019/2020 chaussez les patins et laissez-vous glisser !

OUVERTURE le SAMEDI 21 DÉCEMBRE
Tarif exceptionnel d'ouverture : 1 €

DÉCEMBRE

MARDI 24 : le Père Noël fait son apparition

JANVIER

MERCREDI 25 : Journée avec tournois 16h > 18h : tournois de balais-ballon enfants : crée ton équipe (5 joueurs mini), trouve-lui un nom et inscris-la !... à la patinoire jusqu'au dimanche 22 janvier dernier délai (5 € l'équipe)

18h : apéritif offert par les bénévoles de l'association

19h : grillades

20h : tournois de balais-ballon adultes : inscription au bar les 3 tonneaux (5 joueurs mini et 5 € par équipe)

FÉVRIER

SAMEDI 15 : Soirée Hamburger avec tournois de balais-ballon à partir de 18h

SAMEDI 22 : Journée dansante. Animations et jeux pour enfants

17h : boom sur glace : viens danser et chanter sur tes airs préférés avec nos chanteuses professionnelles

Dès 19h : apéritif dansant et grillades en musique (groupe) et place à la musique !!!

MERCREDI 25 : Monsieur Carnaval s'invite Petits et grands sont attendus pour une après-midi tout en couleurs. Élection à l'applaudimètre et victoires garanties !

OUVERTURE

Du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 8 mars 2020 (selon météo)

VACANCES SCOLAIRES

Toutes zones - Tous les jours de 14h à 18h

HORS VACANCES

Mercredi, samedi, dimanche : 14h/18h
 Groupes : informations et réservations sur patinoirebouscon@gmail.com

TARIFS

ADULTES : > sans loc. patins 4 €
 > avec loc. 5 €

ENFANTS (-12 ans) : > sans loc. patins 3 €
 > avec loc. 4 €

RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES !

Vous êtes disponible : 1h, 2h, une après-midi ou deux ou trois ?
 Venez vous régaler des mille et un sourires de nos patineurs

patinoirebouscon@gmail.com



© Photo : Marie-Anne BOURGEOIS



ET SI NOUS RALLUMIONS LES ÉTOILES ?

Pour faire suite à l'animation « La nuit et ses secrets », organisée le 12 octobre à Saint-Bonnet par Dominique Vincent et Régis Jordana, gardes-monteurs du PNE.

Vue du ciel, la Terre brille. Les images satellites nous montrent l'incroyable augmentation de la pollution lumineuse du ciel depuis 1970 et la situation empire encore de 5% par an en moyenne. L'origine, c'est notre peur instinctive de l'obscurité. Mais depuis 50 ans environ, notre mode de vie avec ses enjeux commerciaux, électoraux et de prestige alimente une course à l'éclairage systématique et permanent. Les astronomes ont été les premiers à alerter les pouvoirs publics sur la disparition de la nuit et des étoiles. Depuis, plusieurs études montrent l'impact de cette lumière omniprésente sur la santé humaine (troubles du sommeil, obésité, cancer, etc.), sur notre économie (l'éclairage public par exemple représente 18% de la consommation d'énergie des communes en moyenne) et aussi sur la biodiversité.

En effet, la faune, mais aussi la flore, ont besoin de cette alternance du jour et de la nuit pour leur repos, leurs déplacements, leur alimentation et pour leur reproduc-

tion. Pour beaucoup d'espèces, la lumière artificielle est une barrière infranchissable qui entraîne une fragmentation des milieux et isole les individus par rapport aux autres. Pour les oiseaux migrateurs, des scientifiques estiment que plusieurs millions sont tués chaque année lors de collisions avec des bâtiments, avions, monuments ou structures éclairées. D'autres se perdent, ne pouvant plus s'orienter grâce aux étoiles et meurent ainsi d'épuisement. Les chercheurs considèrent que la lumière artificielle est la plus grande menace pour nombre d'espèces d'oiseaux.

Déjà en 1992, l'UNESCO déclarait : « Les générations futures ont droit à une Terre et un ciel non pollués ». En 2015, des engagements internationaux ont été pris lors de la COP21 tenue à Paris. En France, deux décrets et trois arrêtés ont amorcé une réglementation qui limite l'éclairage des enseignes publicitaires, façades de bâtiments, vitrines de magasins commerciaux ainsi que bureaux et locaux professionnels...

Depuis quelques années, des efforts sont réalisés au niveau des Hautes-Alpes pour diminuer l'impact de la pollution lumineuse. C'est le cas de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur où les am-

poules à mercure ont été remplacées par des ampoules à sodium dont la lumière jaune attire moins les insectes. Car, le saviez-vous, la lumière de nos lampadaires représentait la seconde cause de mortalité des papillons de nuit ? Ces lampes à sodium sont également moins consommatrices d'énergie, sachant aussi que la commune diminue ainsi de 30 % l'intensité lumineuse à partir de 22 h. Mais, ne pourrait-on pas aller plus loin ? Cela permettrait une économie non négligeable pour la commune tout en préservant la biodiversité, notre sommeil et le ciel étoilé.

N'ayons donc pas peur de la nuit ! D'après les statistiques de la police, 80 % des cambriolages ou vols avec agression ont lieu en plein jour.

Pour aller plus loin, consulter pour informations : www.jourdelanuit.fr et www.anpcen.fr.



« PLUMES ALPINES »

Organise un Concours d'écriture gratuit dont le thème est « Mémoires alpines ». Les participants peuvent s'inscrire du 12 novembre 2019 au 15 avril 2020, date butoir d'envoi des écrits. À l'initiative de ce projet, Serge Pastor, passionné de littérature, enseignant à la retraite, conférencier et animateur des dictées et cafés philo à Saint-Bonnet-en-Champsaur.

Le but de ce Concours est de promouvoir l'écriture créative de chacun et de l'encourager à s'exprimer au mieux dans la langue de Molière. Tout le monde peut y participer, sauf les écrivains professionnels déjà édités ou primés. Il s'adresse aux « mémoires vives » de notre région. Chacun a en effet des ancêtres qui lui ont raconté des histoires familiales et transmis des souvenirs personnels leur tenant à cœur. Il peut s'agir de l'histoire de ses

âïeux, de celle touchant à l'émigration des Hauts-Alpins aux Amériques, ou à des souvenirs de la Résistance, d'agriculteurs, d'éleveurs ou d'artisans qui ont transmis leur savoir-faire à leurs descendants, de souvenirs personnels d'école, de jeunesse, de sport, le tout étant de faire revivre ces mémoires du passé et en laisser un témoignage vivant.

Les participants devront envoyer un seul texte individuel comprenant entre quatre et dix pages. La mise en forme est libre : ce peut être une nouvelle, un récit comprenant trois photos au maximum, un conte, un poème, des lettres témoins du passé, des bandes dessinées, etc.

Infos, inscriptions et règlement par mail : plumesalpines@sfr.fr

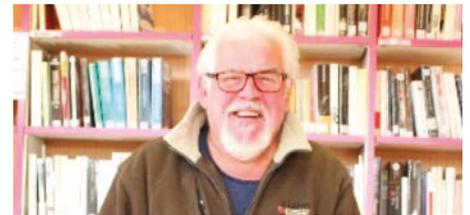
Règlement à télécharger sur :

www.planetechampsaur.fr/event/concours-decriture-par-plumes-alpines

Pour participer au Concours, il faut être majeur ou pour les lycéens non majeurs, avoir une autorisation parentale. Pour ces derniers, un texte collectif peut être envoyé.

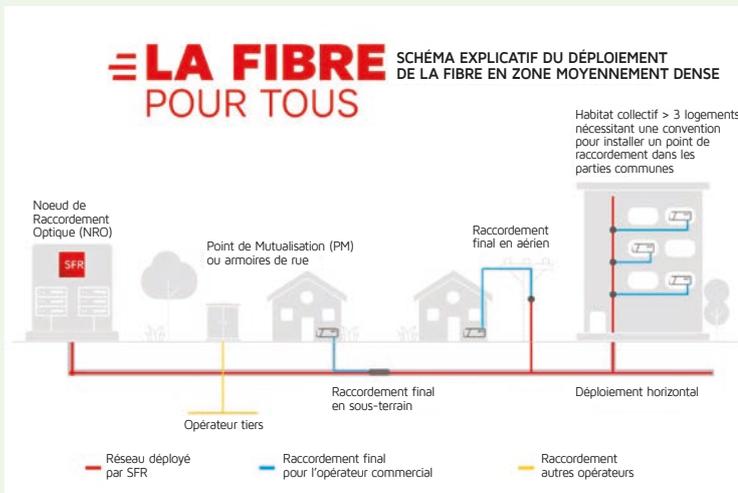
Les trois premiers lauréats verront leurs textes édités dans un opuscule qui leur sera offert. Le meilleur lauréat se verra remettre un beau livre sur les Alpes.

Prix spécial remis aux lycéens lauréats retenus par le jury. Remise des prix à Saint-Bonnet en juin 2020.



Serge Pastor

PLAN DE DÉPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE FIBRE



L'opérateur SFR-Altice a été retenu pour déployer l'infrastructure Fibre à la suite de la consultation publique des opérateurs privés de télécommunications qui a été conduite en 2018 dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), porté par le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Sud THD, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et les départements des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-

Alpes. Cet engagement a été officialisé par l'arrêté correspondant fin mai 2019 et par la signature de conventions régionales et départementales en juillet 2019. Sur l'ensemble des 25 communes de la Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar, SFR FTTH va déployer 18 179 prises. Deux Nœuds de Raccordement Optique (NRO) sont prévus, un à Saint-Firmin et un autre à Forest-Saint-Julien ainsi que soixante Points de Mutualisation (PM) qui seront créés, soit 900 kilomètres de réseaux nécessaires à la desserte en Très Haut Débit.

Le débit proposé sera d'entrée de jeu de 1 Gbit/s, soit 50 fois plus rapide en

moyenne que l'ADSL. Avec des évolutions ensuite à 5, 10, 20 Gbit/s au fil des années et de l'accroissement des usagers.

SFR FTTH proposera sur ce réseau Fibre mutualisé et ouvert à tous, un catalogue de services complets, en offres passives comme en offres actives pour tous les opérateurs. Au final, le client pourra choisir son offre Fibre parmi les offres proposées par tous les FAI présents sur LaFibre05.

Les premières prises seront progressivement déployées sur les communes suivantes à partir de

2020 : Aubessagne, Aspres-lès-Corps, Buissard, Chabottes, Forest-Saint-Julien, La Fare-en-Champsaur, La Motte-en-Champsaur, Saint-Bonnet-en-Champsaur, Saint-Firmin, Saint-Jacques-en-Valgaudemar, Saint-Jean-Saint-Nicolas, Saint-Julien-en-Champsaur, Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Léger-les-Mélèzes.

2021 : Ancelle, Champoléon, La Chapelle-en-Valgaudemar, Laye, Le Glaizil, Le Noyer, Orcières, Poligny, Saint-Maurice-en-Valgaudemar, Saint-Michel-de-Chaillol, Villar-Loubière.

IMPÉRATIF : Dans un premier temps, vérifiez que votre adresse comporte un code postal et un nom de commune (exemple : 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur), un nom de rue et un numéro. C'est la condition première pour pouvoir être éligible à la Fibre. Si vous ne possédez pas de numéro de rue, merci de contacter la Mairie.

▼ ÉTAT CIVIL : LES NAISSANCES DU 05/12/2018 AU 05/12/2019

- > IDELON Théobald : 24/11/2018
- > DENIS Tyago : 17/12/2018
- > CORDIER Alessio : 19/12/2018
- > MONACO Jonas : 25/01/2019
- > MARINI Colomba : 14/03/2019
- > LOUISE LEBERT Mila : 22/03/2019
- > GONSOLIN Louise : 01/04/2019
- > DUSSERT Vaïana : 29/04/2019
- > MASSE Loïs : 23/05/2019
- > HOSTACHY Hugo : 11/06/2019
- > SADKOWSKI Tyago : 10/07/2019
- > POTIER Raphaël : 31/08/2019
- > PARIILLON Timothé : 29/09/2019
- > BOURGOGNE Augustin : 03/11/2019
- > ROCHET Loumi : 18/11/2019

Attention : seuls apparaissent les naissances des enfants légitimes ou des enfants naturels, avec l'autorisation des parents

▼ ÉTAT CIVIL : LES MARIAGES DU 05/12/2018 AU 05/12/2019

- > VILLAR Simon & MARTIN Carine : 13/07/2019
- > TOURNEUR Gérald & FONTAINE Maryse : 27/07/2019
- > ORTUNO Jeremy & MASSA Océane : 27/07/2019
- > GAUTIER Erwan & KELLERMANN Marion : 27/07/2019
- > ESCALLE Cyril & DEFASNE Claire : 10/08/2019
- > GIRAUD-TELME Sébastien & PARLAK Mihriban : 10/08/2019
- > CALVAT Camille & MARREL Delphine : 05/10/2019

▼ ÉTAT CIVIL : LES DÉCÈS DU 05/12/2018 AU 05/12/2019

- > HERGAT Yves : 15/12/2018
- > BELMONDO Fernand : 18/12/2018
- > EYRAUD Laure : 22/12/2018
- > DESSEIN Colette : 24/12/2018
- > VINCENT André : 13/01/2019
- > BEAUME Marguerite : 04/03/2019
- > REYNIER Marie-Thérèse : 31/03/2019
- > KOSOWSKI Jean-Maurice : 23/04/2019
- > GUEYDAN Claudine : 12/05/2019
- > CHARLES Jean-Marie : 13/05/2019
- > MARTIN Marcelle : 20/05/2019
- > JAUSSAUD Pierre : 20/05/2019
- > PERREZ Antoine : 21/05/2019
- > EYRAUD Maurice : 03/06/2019
- > LOMBARD Marius : 07/06/2019
- > MAZOYER Jacques : 12/06/2019
- > POURROY Georgette : 02/08/2019
- > CHARLES Suzanne : 22/08/2019
- > BELLUE Aimé : 10/08/2019
- > BELLET Georges : 08/09/2019
- > BRIOTET Michel : 24/09/2019

▼ ORGANIGRAMME

Directeur Général des Services : Laurent MICHEL

Services Administratifs

Corine BOYER	Marylène ACHIN	Sébastien GENGE	Isabelle LAUZIER	Régine JAUSSAUD-POSTAIRE	Isabelle DUPUIS
Comptabilité	Urbanisme	Services des Eaux	Accueil Population	Pôle Scolaire	Bibliothèque
Recensement	Titres Sécurisés	Arrêtés, Sécurité, ERP	Cimetière	Titres Sécurisés	
Ressources Humaines		Communication	État civil, Élections		

Services Techniques

Responsable des Services Techniques : Franck GUION

Thierry ESCALLIER	Stéphane SARRAZIN	Denis GALLAND	Dominique PETIT	Hervé LANGLET
Responsable adjoint	Agent polyvalent	Eau potable	Assainissement & Eau potable	ASVP

Pôle Scolaire

Catherine AMAR	Fanny HERISSE	Nadège WAMSER	Myriam SIMON	Fabienne MOTTE	Jeanne SIMON
Jean-Michel GOMEZ	Valérie ROUX	Catherine EYRAUD	Martine DAMATO	Noëlle DISDIER	Anaïs GIRAUD-TELME

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2020



Jean-Michel GOMEZ



Christine GONSOLIN



Patrick MANAUD



Serge PASTOR



Jacques REBOUL



Hervé LANGLET

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

CONNAÎTRE LA POPULATION FRANÇAISE

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, ...

DÉFINIR LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES

De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

PRENDRE DES DÉCISIONS ADAPTÉES POUR LA COLLECTIVITÉ

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau

local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

AVANT LA COLLECTE

La commune a recruté 5 agents recenseurs. M^{me} Christine Gonsolin, M. Patrick Manaud, M. Serge Pastor, M. Jacques Reboul et M. Jean-Michel Gomez. M. Hervé Langlet complètera l'équipe en cas de nécessité. C'est M^{me} Corine Boyer qui coordonnera l'opération. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

PENDANT LA COLLECTE

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site www.le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents re-

censeurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

APRÈS LA COLLECTE

Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête.

Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Cette année, le recensement se déroule dans la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur : du 15 JANVIER au 16 FÉVRIER 2020.



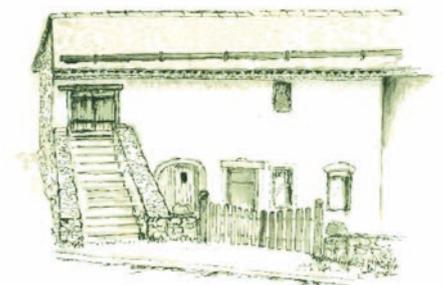
DES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE À SAINT-BONNET



Les professeurs de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG) ont proposé à leurs étudiants en seconde année de Master, trois sites d'études : Bristol en Angleterre, Montceau-les-Mines et Saint-Bonnet. À la suite de la visite des deux sites français début octobre 2019, ainsi que celui de Bristol, de manière virtuelle, les étudiants se sont positionnés. Vous avez peut-être remarqué ou rencontré les sept jeunes curieux qui ont opté pour notre village,

munis de leur appareils photos et de leurs carnets de croquis. Leur diplôme de fin d'année (diplôme d'architecte) consiste à s'emparer des enjeux d'un territoire, afin de proposer à la commune des pistes de développement. C'est à Saint-Bonnet que ces sept étudiants vont travailler cette année. Ils ont été accueillis au gîte de l'Aventure par Fabien Ferraro, du 23 au 26 octobre 2019, afin d'entamer leurs relevés. Ces quelques jours ont été enrichis par leurs rencontres avec les différents acteurs et habitants de la commune. Enchantés de leur séjour, ils ont hâte de revenir afin de continuer leur travail. À l'issue du travail d'analyse du premier semestre, nous serons en binôme ou en trinôme afin de

travailler sur un sujet d'architecture en particulier durant le second semestre. Les sujets seront différents et peuvent être complémentaires puisqu'ils sont établis à partir de la même analyse.





PLANÈTE CHAMPSAUR VALGO : EN ROUTE POUR DE NOUVELLES AVENTURES

L'équipe de Planète Champsaur Valgo, présidée par Marie-Anne Bourgeois. De gauche à droite : Boris Dussaix, coordinateur jeunesse; Eugène Roux, animateur numérique et expression; Aude Vincent, comptable; Lise Cabaussel, référente famille et Fleur Cortese, directrice. Ne sont pas présentes sur la photo Céline Croce (*en formation*), Cathy Eyraud et Marie-Anne Bourgeois.

Le centre social associatif Planète Champsaur Valgo est désormais accessible à tous grâce à l'ascenseur mis en place par la Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar, propriétaire des lieux. « Une nécessité pour renouveler notre agrément centre social » souligne Fleur Cortese, la nouvelle directrice. Et dans la foulée, l'espace d'accueil a été modifié avec une pièce agrandie, mieux isolée, plus claire et plus chaleureuse. Les toilettes ont également été mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, la planète bouge avec l'arrivée début septembre de Fleur Cortese. Elle remplace Joël Armand, directeur depuis 21 ans, parti pour de nouveaux horizons professionnels. Cette Haut-Alpine a passé son enfance à Tallard et travaillait comme directrice du pôle accueil jeunesse à Sisteron.

« Nous allons commencer cette année 2020 avec des locaux réaménagés et aux normes ainsi qu'avec une équipe renouvelée et très motivée. Nous sommes toujours à l'écoute des projets des habitants

et dans une dynamique de partage et d'échanges. Venez ! Nous vous attendons à Planète » invite Fleur.

Boris Dussaix est arrivé en octobre. Il a rejoint la planète comme coordinateur jeunesse après avoir effectué son stage pour obtenir son brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, BPJEPS, sous la tutelle de Joël Armand. Brevet validé en juin avec notamment la présentation du projet réalisé avec les jeunes : la sécurité en montagne. Édition d'un fascicule sur lequel les consignes de sécurité sont rappelées. Boris a également été l'un des animateurs de l'été au centre de loisirs. Et c'est donc en parfaite connaissance du territoire et des demandes des jeunes de 11 à 17 ans, qu'il a investi ce poste. Avec pour objectif de relancer un projet apporté par les jeunes, de les inviter un mercredi après-midi par mois à programmer et à préparer leurs vacances.

Initier de nouvelles activités. « N'hésitez pas à pousser les portes de Planète pour me rencontrer et partager vos idées de sorties et de projets » incite Boris.

Alors, que vous ayez besoin de renseignements sur la vie associative de la vallée, de nouer des liens, de participer à des activités, de vous initier à l'informatique, la photographie ou la vidéo, de partager vos connaissances ou de nous présenter un projet, passez nous voir ! Autour d'un café ou d'un thé, nous prendrons le temps de vous écouter, de vous aider, de vous conseiller ou de vous orienter vers les bonnes personnes. Des seniors aux plus jeunes, chacun trouvera sa place sur la Planète Champsaur Valgo.



Brigitte Prévost, animatrice d'accueil



À NOTER SUR VOS AGENDAS !

Samedi 11 janvier

VŒUX DU MAIRE
À la salle de la Mairie à 19h

Dimanches 15 & 22 mars

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 14 juin

TOUR CYCLISTE PACA JUNIORS

Mardi 30 juin

TOUR DE FRANCE

- Au croisement des Droits de l'Homme et de la rue de Chaillol :
 - > Caravane 14h37
 - > Coureurs à partir de 16h20
- À l'entrée de l'Aullagnier :
 - > Caravane 14h42
 - > Coureurs à partir de 16h24

Lundi 13 juillet

FEU D'ARTIFICE
Au Champ de Foire

Vendredi 17, Samedi 18 & Dimanche 19 juillet

FESTIVAL LATINO

Dimanche 2 août

KERMESSE PAROISSIALE
À l'Enclos

Samedi 8 & Dimanche 9 août

FESTIVAL DES BRASSEURS
À l'Enclos

ET POUR NE RATER AUCUNE INFORMATION, TÉLÉCHARGER L'APPLICATION POUR TÉLÉPHONE MOBILE :

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez **INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ**

Available on the App Store | Disponible sur Google Play

CINÉMA

SAMEDI 21/12/19 À 21H
DIMANCHE 22/12/19 À 18H

> **DONNEZ-MOI DES AILES**



JEUDI 26/12/19 À 18H
VENDREDI 27/12/19 À 18H

> **LA FAMEUSE INVASION DES OURS EN SICILE**



SAMEDI 28/12/19 À 21H
DIMANCHE 29/12/19 À 18H & À 21H

> **MARCHE AVEC LES LOUPS**
Film de Jean-Michel Bertrand
en AVANT-PREMIÈRE !
Séances du dimanche 29/12 (18 & 21h)
en présence du réalisateur



JEUDI 02/01/20 À 18H
VENDREDI 03/01/20 À 18H

> **LOUPS TENDRES ET LOUFOQUES**



SAMEDI 04/01/20 À 21H
DIMANCHE 05/01/20 À 18H

> **CINÉMA PARADISO**
Version restaurée 2015



SAMEDI 11/01/20 À 14H

> **LA FLOR 1**

SAMEDI 11/01/20 À 18H

> **LA FLOR 2**

DIMANCHE 12/01/20 À 14H

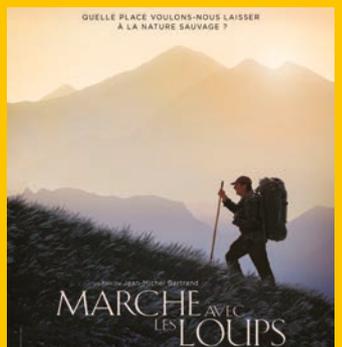
> **LA FLOR 3**

DIMANCHE 12/01/20 À 18H

> **LA FLOR 4**

SAMEDI 25/01/20 À 18H
SAMEDI 25/01/20 À 21H
DIMANCHE 26/01/20 À 18H

> **MARCHE AVEC LES LOUPS**
Film de Jean-Michel Bertrand
Séance du samedi 25/01 (21h)
en présence du réalisateur et
en collaboration avec Cinévadrouille



GRATUITE

LA NAVETTE SKIEURS

NAVETTE HIVERNALE GRATUITE POUR LES VACANCES DE NOËL ET D'HIVER (ZONE B)

SAINT-BONNET >>> CHAILLOL 1600

TOUS LES JOURS Sauf samedi & jours fériés	SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR			CHAILLOL 1600
	VVF	CENTRE AQUATIQUE	MAIRIE	STATION
MATIN	DÉPART 8 H 30	-	8 H 32	ARRIVÉE 8 H 55
MIDI	DÉPART 12 H 00	-	12 H 02	ARRIVÉE 12 H 25
SOIR	-	DÉPART 16 H 30	16 H 32	ARRIVÉE 16 H 55

CHAILLOL 1600 >>> SAINT-BONNET

TOUS LES JOURS Sauf samedi & jours fériés	CHAILLOL 1600	SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR		
	STATION	MAIRIE	VVF	CENTRE AQUATIQUE
MIDI	DÉPART 12 H 30	12 H 55	12 H 55	ARRIVÉE 13 H 00
SOIR	DÉPART 17 H 00	17 H 25	ARRIVÉE 17 H 30	-

ARRÊTS À :

- > **CHAILLOL 1600** : parking de la Station
- > **SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR** : VVF - parking du Centre Aquatique - parking de la Mairie

En fonction des conditions météo et du nombre de personnes à utiliser la navette, quelques retards sont possibles sur les horaires ci-dessus. Merci de votre compréhension.

NAVETTE FINANCÉE PAR LE VVF ET LES COMMUNES DE SAINT-MICHEL-DE-CHAILLOL ET DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR



BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE SAINT-BONNET (Place Grenette)

VACANCES DE NOËL & DE FÉVRIER (ZONES A, B & C)

- ▼ Du **lundi** au **vendredi** de **10h** à **12h** et de **15h** à **18h**

DE PÂQUES À LA TOUSSAINT (HORS ÉTÉ)

- ▼ Du **lundi** au **vendredi** de **10h** à **12h** et de **15h** à **18h**

VACANCES D'ÉTÉ

- ▼ Du **lundi** au **samedi** de **9h** à **12h30** et de **15h** à **18h30**
- ▼ Le **dimanche matin** de **9h** à **12h30**



Place Waldems

05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

Tél. 04 92 50 00 53

www.mairie-saint-bonnet.net



Hautes-Alpes
le département